



COMITÉ DE DÉFENSE ET DE PROMOTION  
DU CENTRE HOSPITALIER DE GISORS

(Association loi de 1901 créée en 2006)

Marcel LARMANOU  
Président du  
Comité de défense et de promotion du  
Centre hospitalier de Gisors  
1, rue de Paris  
27140 – Gisors -

Gisors le 15 octobre 2018

*marcel.larmanou@orange.fr*  
*06.07.17.90.50*

Madame Christine GARDEL  
Directrice générale  
Agence Régionale de la Santé  
2, place Jean Nouzille  
CS 55035  
14050 Caen cedex 4

Madame la Directrice générale,

Je me permets de vous alerter concernant des problèmes sérieux et persistants à l'hôpital de Gisors, tant pour les usagers que pour le personnel qui me contactent régulièrement.

En effet, la maltraitance budgétaire infligée aux hôpitaux et ses conséquences sur la qualité des soins, les défaillances de prise en charge des patients, les conditions de travail des personnels ont fait la une des médias, en particulier dans notre région, au Havre, à Bernay, à Amiens, à Saint-Étienne du Rouvray... L'hôpital de Gisors à son tour a été sous les feux de l'actualité avec des articles et reportages dans la presse locale et à la télévision régionale (vidéo France 3 du 5/07/2018) suivis d'un dépôt de plainte.

En cause le défaut de prise en charge de personnes âgées en détresse. La justification avancée, le manque de lits pour les accueillir en raison de travaux de sécurité (alarme incendie ayant présenté une défaillance en juin n'ayant porté aucune conséquence et très vite remise en fonction). Si le manque de lits est évident, les prétextes avancés pour le justifier, se discutent. Il résulte d'une fermeture autoritaire de plus d'une vingtaine de lits en chirurgie et en médecine au motif de la nécessité du remplacement de la centrale d'incendie. Outre la méthode employée, à la hussarde, en évacuant du jour au lendemain tout un étage sans le moindre avertissement tant pour les patients traités comme des objets à déplacer que pour le personnel contraint à effectuer ce déménagement sans préparation, les justifications techniques sont pour le moins contestables.

Aucune contrainte technique n'implique la condamnation -par des chaînes- de tout un étage. Les travaux de sécurité réalisés ici et ailleurs sont opérés « en colonne », de façon verticale au sein des bâtiments sans entraîner de fermeture de lits, les opérations étant conduites progressivement et sans bouleversement des conditions d'accueil et de travail.

Cette mise devant le fait accompli qui a amputé les capacités de l'hôpital en pleine canicule, l'empêche depuis l'été de répondre aux demandes sanitaires de la population, et dégrade fortement le renom de l'établissement qui sera difficile à rétablir, travaux de modernisation ou pas. Elle s'ajoute à toute une série de décisions, privatisation du ménage, des prises de rendez-vous, de la radiologie... Les méthodes de gestion du personnel, découragement des médecins stigmatisés générant un turnover important (depuis 2015) et fragilisant l'équilibre psychologique des équipes, suppressions d'emplois contractuels non compensées d'où charges de travail alourdies entraînant un fort absentéisme, déconsidération du personnel, climat de crainte et de souffrance au travail.

La modernisation doit s'appuyer sur un personnel suffisant et bien formé et mettre au service de la population du bassin de vie les équipements nécessaires à ses besoins sans être prétexte à restriction et réduction des moyens et des activités. L'ARS à ce propos s'est engagée à ne fermer aucun service.

Une délégation du Comité de défense souhaiterait vous rencontrer pour évoquer de vive voix les problèmes dont j'ai fait état mais également les projets pour l'avenir de notre hôpital qui mérite le classement 2 -hôpital de recours- (plan santé 2022) compte tenu de notre bassin de vie.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice générale, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Marcel LARMANOU  
Président du Comité de défense

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Larmanou', written over a horizontal line.